Lectroetch Electrolyte LNC5

SECTION 1: IDENTIFICATION

Product Identifier:	**Lectroetch Electrolyte LNC5**
Other Means of Identification:	**N/A**
Recommended Use:	**Electrolytic Etching Solution**
Restrictions on Use:	**None known**
Supplier Identifier:	**Sterling Marking Products Inc., 1147 Gainsborough Road, London, ON Canada N6H 5L5 1-800-265-5957, 519-434-5785**
Emergency Phone Number:	**CANUTEC (613) 966-6666, Cellular *666**

SECTION 2: HAZARD IDENTIFICATION

Classified according to Canada's Hazardous Products Regulations (WHMIS 2015) and the U.S. Hazardous Communication Standard (HCS 2012)

Classificaton

Oxidizing Liquid – Category 2, H272
Skin Corrosive – Category 1A, H314
Eye Irritant – Category 2A, H319

.

Label Elements:



Signal Word: Danger

Hazard Statements:

H272 May Intensify Fire; Oxidizer
H314 Causes Severe Skin Burns and Eye Damage
H319 Causes Serious Eye Irritation

Precautionary Statements:

Take any precaution to avoid mixing with combustibles
Do not breathe dust or mists
Keep away from heat
Keep container tightly closed
Wear protective gloves and eye protection
Wash hands and skin thoroughly after handling
Take off contaminated clothing and wash it before reuse.
If in eyes, flush eyes thoroughly with water for several minutes. Remove contact lenses after the initial 1-2 minutes and continue flushing for several additional minutes. If effects occur consult a physician, preferably an ophthalmologist.
If ingested, there is no specific antidote. Do not induce vomiting. Seek prompt medical attention.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION ON INGREDIENTS

Description: Mixture of substances listed below with non-hazardous additions

Dangerous Components:		
CAS: 77-92-9 RTECS: GE 7350000	 Citric Acid Eye Irritant 2A, H319;	15 - 35%
	 Trade Secret Oxidizing Solvent 3, H272 Eye Irritant 2A, H319	2 - 12%
	 Trade Secret Skin Irritant 2, H315; Eye Irritant 2A, H319	≤ 2.5%

Note: All ingredients are listed on the Domestic Substances List (DSL) and the Toxic Substances Control Act (TSCA) list.

SECTION 4: FIRST AID MEASURES

Eye Contact: Flush eyes thoroughly with water for several minutes. Remove contact lenses after the initial 1-2 minutes and continue flushing for several additional minutes. If effects occur consult a physician, preferably an ophthalmologist.
Skin Contact: Immediately flush affected area with water for at least 15 minutes while removing contaminated clothing and shoes. Get medical attention if irritation occurs. Remove contaminated clothing and launder before reuse. Discard contaminated leather articles such as shoes and belt.
Ingestion: Do **NOT** induce vomiting. Never give anything by mouth to an unconscious or convulsing person. Seek immediate medical attention. If vomiting occurs spontaneously, keep head below hips to prevent aspiration of liquid into the lungs.
Notes to Physician: No specific antidote. Treatment based on sound judgement of physician and individual reactions of patient. First Aid responders should pay attention to self-protection and use the recommended protective clothing (chemical resistant gloves, splash protection).

SECTION 5: FIRE-FIGHTING MEASURES

Extinguishing Media

Suitable Extinguishing Media:

Water spray, carbon dioxide, dry chemical, foam. Alcohol resistant foams (ATC type) are preferred if available. General purpose synthetic foams (including AFFF) or protein foams may function but much less effectively.

Specific Hazards arising from the Product:

Hazardous Decomposition/Combustion Materials (under fire conditions):

The smoke may contain unidentified toxic and/or irritating compounds. Carbon monoxide. Carbon dioxide, Nitrogen Oxides (NOx), Sulfur oxides, Hydrogen chloride gas, and Calcium Oxides.

Special Protective Equipment:

Fire fighters should wear full protective clothing including self-contained breathing equipment.

SECTION 6: ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

Personal Precautionary Measures:

Wear appropriate protective equipment. Avoid contact with skin and eyes.

Environmental Precautionary Measures:

Prevent entry into sewers or streams, dike if needed. Dilute with plenty of water.

Procedure for Clean-up:

Small spills can be flushed with large amounts of water; larger spills should be collected for disposal. Absorb with an inert dry material and place in an appropriate waste disposal container.

SECTION 7. HANDLING AND STORAGE

Precautions for Safe Handling:

None required other than normal safe material handling procedures. Use in well-ventilated area.

Conditions for Safe Storage:

Keep containers tightly closed. Store away from strong acids, strong bases and strong oxidizing agents. Store in accordance with good industrial practice. Keep away from heat. Protect from heat and direct sunlight.

SECTION 8: EXPOSURE CONTROL/PERSONAL PROTECTION

Appropriate Engineering Controls:

Personal Protective Equipment

Respiratory Protection: Ensure adequate ventilation/exhaustion at the workplace.

Gloves: Use gloves chemically resistant to this material. Examples of acceptable glove barrier materials include Natural rubber gloves. Neoprene gloves. Nitrile gloves. Polyvinylchloride (PVC) gloves. Viton gloves. **NOTICE:** the selection of a specific glove for a particular application and duration of use in a workplace should also take into account all relevant workplace factors such as, but not limited to: other chemicals which may be handled, physical requirements (cut/puncture protection, dexterity, thermal protection), potential body reactions to glove materials as well as the instructions/specifications provided by the glove supplier.

Skin Protection: The selection of personal protective equipment varies depending upon conditions of use. Skin contact should be prevented through use of suitable protective clothing, gloves and footwear, selected for conditions of use and exposure potential. Consideration must be given both to durability as well as permeation resistance. Impervious clothing. Impervious boots.

Eyes: Chemical goggles; also wear a face shield if splashing hazard exists.

Other Personal Protection Data: Ensure that eyewash stations and safety showers are proximal to the work station location. Keep away from foodstuffs, beverages and feed. Immediately remove all soiled clothing and wash before reuse.

SECTION 9: PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Physical State: Liquid.
Colour: Clear, colourless.
Odor: Slight.
pH at 20°C (68°F): 1.5
Boiling Point: 100°C/212°F.
Freezing/Melting Point: Not determined
Vapour Pressure: Not determined
Vapour Density: Not determined

% Volatile by Volume: Not Available.
Solubility: Not miscible or difficult to mix.
Molecular Weight: Not available.
Other: Not available.

SECTION 10: STABILITY AND REACTIVITY

Reactivity:
Not reactive.
Chemical Stability:
Stable.
Hazardous Polymerization:
Will not occur.
Conditions to Avoid:
Materials to Avoid:
Oxidizing materials. Strong acids or bases, strong oxidizing agents and strong reducing agents
Hazardous Decomposition Products:
Decomposition products can include and are not limited to: Carbon monoxide. Carbon dioxide, Nitrogen Oxides, Sulfur oxides, Hydrogen chloride gas, and Calcium Oxides.
Additional Information:
No additional remarks.

SECTION 11: TOXICOLOGICAL INFORMATION

Likely Routes of Exposure:
Ingestion:
Low toxicity. Small amounts swallowed incidental to normal handling operations are not likely to cause injury. Swallowing larger amounts may cause injury.
Skin Contact: Strong caustic effect on skin and mucous membranes.
Inhalation: Brief exposure (minutes) is not likely to cause adverse effects.
Eye Contact: Irritating effect. Causes serious eye irritation.

Additional Information:

Acute Test of Product:

Ingredients	Route		
Trade Secret	Oral	LD50	3,900 mg/kg (rat)
Citric Acid (77-92-9)	Oral	LD50	5040 mg/kg (mouse) 5400 mg/kg (rat)
	Dermal	LD50	>2,000 mg/kg (rat)

Carcinogenicity:
Carcinogenicity Comment: IARC (international Agency for Research on Cancer) – Substance is not listed, none of the ingredients are listed.

NTP (National Toxicity Program) – None of the ingredients are listed.
OSHA-Ca (Occupational Safety & Health Administration) – None of the ingredients are listed.
Reproductive Toxicity/Teratogenicity/Embryotoxicity/Mutagenicity: None known.

SECTION 12: ECOLOGICAL INFORMATION

Ecotoxicological Information:
The hazards to the aquatic environment are unknown.
Other Information:
Ecotoxicity: material is practically non-toxic to aquatic organisms on an acute basis. Rinse off of bigger amounts into drains may increase pH-values which may harm aquatic organisms. Must not reach bodies of water or drainage ditches undiluted.

SECTION 13: DISPOSAL CONSIDERATIONS

Disposal of Waste Method: Disposal of all wastes must be done in accordance with municipal, provincial and federal regulations.
Contaminated Packaging: Empty containers should be recycled or disposed of through an approved waste management facility. Water is the recommended cleansing agent if required.

SECTION 14: TRANSPORT INFORMATION

DOT (U.S.): UN3139
DOT Shipping Name: Lectroetch Electrolyte LNC5
DOT Hazardous Class: 5.1 Oxidizing Liquid
DOT UN Number: UN3139
DOT Packing Group: Non-Regulated Material Non-Regulated Material
DOT Reportable Quantity (lbs): Not available.
Note: Warning: Oxidizing Substances
Marine Pollutant: No.

TDG (Canada):
TDG Shipping Name: Lectroetch Electrolyte LNC2
Hazard Class: Non-Regulated Material
UN Number: UN3139
Packing Group: Non-Regulated Material
Note: Warning: Oxidizing Substances
Marine Pollutant: No.

SECTION 15: REGULATORY INFORMATION

U.S. TSCA Inventory Status: All components of this product are either on the Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory List or exempt.
Canadian DSL Inventory Status: All components of this product are either on the Domestic Substances List (DSL), the Non-Domestic Substances List (NDSL) or exempt.
Note: Not available.

U.S. Regulatory Rules:

California Proposition 65: Not Listed.
MA Right to Know List: Not Listed.
New Jersey Right-to-Know List: Not Listed.

Pennsylvania Right-to-Know List: Not Listed.

Classificaton
Oxidizing Liquid – Category 2, H272
Skin Corrosive – Category 1A, H314
Eye Irritant – Category 2A, H319
.

Hazard Pictograms:



Description: Mixture of substances listed below with non-hazardous additions

Dangerous Components:		
CAS: 77-92-9 RTECS: GE 7350000	Citric Acid Eye Irritant 2A, H319;	15 - 35%
	Trade Secret Oxidizing Solvent 3, H272 Eye Irritant 2A, H319	2 - 12%
	Trade Secret Skin Irritant 2, H315; Eye Irritant 2A, H319	≤ 2.5%

SECTION 16: OTHER INFORMATION

Additional Information: This product has been classified in accordance with the hazard criteria of the Canadian Controlled Products Regulations (CPR) and the SDS contains all the information required by the CPR.

Disclaimer: NOTICE TO READER: Sterling Marking Products Inc. disclaims all express or implied warranties of merchantability and fitness for a particular purpose, with respect to the product or the information provided herein, and shall under no circumstances be liable for incidental or consequential damages.

Do not use ingredient information and/or ingredient percentages in this SDS as a product specification. For product specification information refer to a Product Specification Sheet and/or a Certificate of Analysis. These can be obtained from your local Sterling Marking Products Inc. Sales Office.

All information appearing herein is based upon data obtained from the manufacturer and/or recognized technical sources. While the information is believed to be correct, Sterling Marking Products Inc. makes no representations as to its accuracy or sufficiency. Conditions of use are beyond Sterling Marking Products' control and therefore users are responsible to verify this data under their own operating conditions to determine whether the product is suitable for their particular purposes and they assume all risks of their use, handling, and disposal of the product, or from the publication or use of, reliance upon, information contained herein. This information relates only to the product designated herein, and does not relate to its use in combination with any other material or in any other process.

End of SDS.

Lectroetch Electrolyte LNC5

SECTION 1 : IDENTIFICATION

Identifiant du produit : Lectroetch Electrolyte LNC5
Autres moyens d'identification : N/A
Utilisation recommandée : Solution de gravure électrolytique
Restrictions d'utilisation : Aucune connue
Identifiant fournisseur : Sterling Marking Products Inc., 1147 Gainsborough Road, Londres, ON
Canada N6H 5L5 1-800-265-5957, 519-434-5785
Numéro de téléphone d'urgence : CANUTEC (613) 966-6666, cellulaire *666

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES

Classé selon le Règlement canadien sur les produits dangereux (WHMIS 2015) et la norme américaine sur les communications dangereuses (HCS 2012)

Classement

Liquide oxydant – Catégorie 2, H272
Corrosif cutané – Catégorie 1A, H314
Irritant oculaire – Catégorie 2A, H319

.

Éléments de l'étiquette :



Mot signal : Danger

Déclarations de danger :

H272 pourrait intensifier le tir; Oxydant
H314 cause de graves brûlures cutanées et des dommages oculaires
H319 cause une irritation oculaire sérieuse

Déclarations de précaution :

Prenez toutes les précautions pour éviter de se mélanger avec des combustibles
Ne respirez pas de poussière ni de brume
Éloigne-toi de la chaleur
Gardez le contenant bien fermé
Portez des gants de protection et une protection oculaire
Lavez-vous bien les mains et la peau après la manipulation
Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.
Si c'est dans les yeux, rince bien les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez vos lentilles de contact après les 1 à 2 premières minutes et continuez à rincer pendant plusieurs minutes supplémentaires. Si des effets surviennent, consultez un médecin, de préférence un ophtalmologiste.
S'il est ingéré, il n'y a pas d'antidote spécifique. Ne provoquez pas de vomissements. Consultez rapidement un médecin.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Description : Mélange de substances listées ci-dessous avec des ajouts non dangereux

Composants dangereux :		
CAS : 77-92-9 RTECS : GE 7350000	 Acide citrique Irritant oculaire 2A, H319;	15 - 35%
	 Secret commercial Solvant oxydant 3, H272 Irritant oculaire 2A, H319	2 - 12%
	 Secret commercial Irritant cutané 2, H315; Irritant oculaire 2A, H319	≤ 2,5%

Note : Tous les ingrédients figurent sur la liste des substances locales (DSL) et sur la liste de la Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA).

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact visuel : Rinçez bien les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez vos lentilles de contact après les 1 à 2 premières minutes et continuez à rincer pendant plusieurs minutes supplémentaires. Si des effets surviennent, consultez un médecin, de préférence un ophtalmologiste.
Contact avec la peau : Rincez immédiatement la zone affectée avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminés. Consultez un médecin si une irritation survient. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Jetez les articles en cuir contaminé comme les chaussures et la ceinture.
Ingestion : NE provoquez PAS de vomissements. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente ou en convulsions. Consultez un médecin immédiatement. Si le vomissement survient spontanément, gardez la tête sous les hanches pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons.
Notes au médecin : Pas d'antidote spécifique. Traitement basé sur le bon jugement du médecin et les réactions individuelles du patient. Les intervenants en premiers soins doivent porter attention à l'autoprotection et utiliser les vêtements de protection recommandés (gants résistants aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures).

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Extinction des médias

Milieux d'extinction appropriés :

Pulvérisation d'eau, dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse. Les mousses résistantes à l'alcool (type ATC) sont préférées si disponibles. Les mousses synthétiques polyvalentes (y compris AFFF) ou les mousses protéinées peuvent fonctionner, mais beaucoup moins efficacement.

Dangers spécifiques découlant du produit :

Matériaux dangereux de décomposition/combustion (en conditions d'incendie) :

La fumée peut contenir des composés toxiques et/ou irritants non identifiés. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre, chlorure d'hydrogène gazeux et oxydes de calcium.

Équipement de protection spécial :

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets, y compris des équipements respiratoires autonomes.

SECTION 6 : MESURES DE LIBÉRATION ACCIDENTELLE

Mesures de précaution personnelles :

Portez l'équipement de protection approprié. Évitez le contact avec la peau et les yeux.

Mesures de précaution environnementales :

Empêcher l'entrée dans les égouts ou les ruisseaux, faire une digue si nécessaire. Diluez avec beaucoup d'eau.

Procédure de nettoyage :

Les petites déversures peuvent être rincées avec de grandes quantités d'eau; Les plus gros déversements doivent être recueillis pour l'élimination. Absorbez avec un matériau sec et inerte et placez-le dans un contenant approprié pour éliminer les déchets.

ARTICLE 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire :

Aucune n'était requise, sauf les procédures normales de manutention sécuritaire des matériaux. À utiliser dans un endroit bien ventilé.

Conditions pour un entreposage sécuritaire :

Gardez les contenants bien fermés. Conservez loin des acides forts, des bases fortes et des agents oxydants forts. Magasiner selon les bonnes pratiques industrielles. Tenez-vous à l'écart de la chaleur. Protège-toi de la chaleur et du soleil direct.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Assurez-vous d'une ventilation adéquate/épuisement au travail.

Gants : Utilisez des gants résistants chimiquement à ce matériau. Des exemples de matériaux acceptables pour les barrières à gants incluent les gants en caoutchouc naturel. Gants en néoprène. Gants en nitrile. Gants en polychlorure de vinyle (PVC). Gants Viton. **AVIS :** le choix d'un gant spécifique pour une application particulière et la durée d'utilisation en milieu de travail doit également prendre en compte tous les facteurs pertinents en milieu de travail tels que, mais sans s'y limiter : d'autres produits chimiques pouvant être manipulés, les exigences physiques (protection contre la coupe/perforation, la dextérité, la protection thermique), les réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants ainsi que les instructions/spécifications fournies par le fournisseur du gant.

Protection de la peau : Le choix de l'équipement de protection individuelle varie selon les conditions d'utilisation. Le contact cutané doit être évité par l'utilisation de vêtements protecteurs, gants et chaussures appropriés, sélectionnés selon les conditions d'utilisation et le potentiel d'exposition. Il faut tenir compte à la fois de la durabilité et de la résistance à la perméation. Des vêtements imperméables. Bottes imperméables.

Yeux : lunettes chimiques; portez aussi une visière si un risque d'éclaboussures existe.

Autres données de protection personnelle : Assurez-vous que les stations de lavage des yeux et les douches de sécurité sont proches de l'emplacement du poste de travail. Évitez les aliments, les boissons et la nourriture. Enlevez immédiatement tous les vêtements sales et lavez-les avant de les réutiliser.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : liquide.
Couleur : Claire, incolore.
Odeur : Légère.
pH à 20°C (68°F) : 1,5
Point d'ébullition : 100°C/212°F.
Point de congélation/fusion : Non déterminé
Pression de vapeur : Non déterminée
Densité de vapeur : Non déterminée
% Volatil par volume : Non disponible.
Solubilité : Pas miscible ni difficile à mélanger.
Poids moléculaire : Non disponible.
Autre : Non disponible.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité :
Pas réactif.
Stabilité chimique :
Stable.
Polymérisation dangereuse :
Ça n'arrivera pas.
Conditions à éviter :
Matériaux à éviter :
Matériaux oxydants. Acides ou bases fortes, agents oxydants puissants et agents réducteurs puissants
Produits de décomposition dangereux :
Les produits de décomposition peuvent inclure, sans s'y limiter : monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre, chlorure d'hydrogène gazeux et oxydes de calcium.
Informations supplémentaires :
Aucune remarque supplémentaire.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables :
Ingestion :
Faible toxicité. De petites quantités avalées, accessoires aux opérations normales de manipulation, ne sont probablement pas susceptibles de causer des blessures. Avaler de grandes quantités peut causer des blessures.
Contact cutané : Fort effet caustique sur la peau et les muqueuses.
Inhalation : Une exposition brève (quelques minutes) n'est probablement pas susceptible de causer des effets indésirables.
Contact visuel : effet irritant. Ça cause une irritation sévère des yeux.

Informations supplémentaires :

Test aigu du produit :

Ingrédients	Tracé		
Secret commercial	Oral	LD50	3 900 mg/kg (rat)
Acide citrique (77-92-9)	Oral	LD50	5040 mg/kg (souris) 5400 mg/kg (rat)

	Dermique	LD50	>2 000 mg/kg (rat)

Cancérogénicité :
Commentaire sur la cancérogénicité : IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer) – La substance n'est pas listée, aucun des ingrédients n'est mentionné.

NTP (Programme national de toxicité) – Aucun des ingrédients n'est mentionné.
OSHA-Ca (Occupational Safety and Health Administration) – Aucun des ingrédients n'est mentionné.
Toxicité reproductive/tératogénicité/embryotoxicité/mutagénicité : Aucune connue.

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Informations écotoxicologiques :
Les dangers pour l'environnement aquatique sont inconnus.
Autres informations :
Écotoxicité : le matériau est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques de façon aiguë. Rincer de plus grandes quantités dans les drains peut augmenter les valeurs de pH, ce qui peut nuire aux organismes aquatiques. Il ne faut pas atteindre les plans d'eau ou les fossés de drainage non dilués.

ARTICLE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être recyclés ou éliminés par une installation de gestion des déchets approuvée. L'eau est l'agent nettoyant recommandé si nécessaire.

SECTION 14 : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

DOT (É.-U.) : UN3139
Nom d'expédition DOT : Lectroetch Electrolyte LNC5
Classe dangereuse DOT : 5.1 Liquide oxydant
DOT ET NUMÉRO : UN3139
Groupe d'emballage DOT : Matériau non réglementé Matériau non réglementé
Quantité déclarable du DOT (lbs) : Non disponible.
Note : Avertissement : Substances oxydantes
Polluant marin : Non.

TDG (Canada) :
Nom d'expédition TDG : Lectroetch Electrolyte LNC2
Classe de danger : Matériau non réglementé
Numéro ONU : UN3139
Groupe d'emballage : Matériau non réglementé
Note : Avertissement : Substances oxydantes
Polluant marin : Non.

SECTION 15 : RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Statut de l'inventaire de la TSCA américaine : Tous les composants de ce produit figurent soit sur la liste d'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA), soit exemptés.
Statut de l'inventaire des DSL au Canada : Tous les composants de ce produit figurent soit sur la Liste des substances nationales (DSL), soit sur la Liste des substances non domestiques (NDSL) ou exemptés.
Note : Non disponible.

Règles réglementaires américaines :

Proposition 65 de la Californie : Non répertoriée.
Liste du droit à l'information MA : Non listée.
Liste des droits de connaissance du New Jersey : Non répertoriée.
Liste des droits de connaissance de la Pennsylvanie : Non répertoriée.

Classement
Liquide oxydant – Catégorie 2, H272
Corrosif cutané – Catégorie 1A, H314
Irritant oculaire – Catégorie 2A, H319
.
Icônes de danger :



Description : Mélange de substances listées ci-dessous avec des ajouts non dangereux

Composants dangereux :		
CAS : 77-92-9 RTECS : GE 7350000	 Acide citrique Irritant oculaire 2A, H319;	15 - 35%
	 Secret commercial Solvant oxydant 3, H272 Irritant oculaire 2A, H319	2 - 12%
	 Secret commercial Irritant cutané 2, H315; Irritant oculaire 2A, H319	≤ 2,5%

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Informations supplémentaires : Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement canadien sur les produits contrôlés (RCP) et la FDS contient toutes les informations requises par la RCP.

Avertissement : AVIS AU LECTEUR : Sterling Marking Products Inc. renonce à toute garantie expresse ou implicite de marchandabilité et d'adéquation à un usage particulier, en ce qui concerne le produit ou les informations fournies dans le présente, et ne sera en aucun cas responsable des dommages accessoires ou consécutifs.

N'utilisez pas les informations sur les ingrédients et/ou les pourcentages d'ingrédients dans cette FDS comme spécification produit. Pour les informations sur les spécifications du produit, consultez une fiche

technique et/ou un certificat d'analyse. Celles-ci peuvent être obtenues auprès de votre bureau local de vente de Sterling Marking Products Inc.

Toutes les informations présentes sont basées sur des données obtenues auprès du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Bien que l'information soit considérée comme exacte, Sterling Marking Products Inc. ne fait aucune déclaration quant à son exactitude ou sa suffisance. Les conditions d'utilisation échappent au contrôle des produits Sterling Marking et, par conséquent, les utilisateurs sont responsables de vérifier ces données selon leurs propres conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient à leurs usages particuliers et ils assument tous les risques liés à leur utilisation, manipulation et élimination du produit, ou de la publication ou de l'utilisation, en s'y fiant, informations contenues ici. Ces informations concernent uniquement le produit désigné ici, et ne concernent pas son utilisation en combinaison avec un autre matériau ou dans un autre procédé.

Fin du SDS.